



COMMUNIQUE

L'Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba (ISAMM) organise un concours d'accès à son mastère de recherche en informatique, intitulé « **Informatique Multimédia et Décisionnelle (IMD)** », pour l'année universitaire 2018-2019. La capacité d'accueil maximale pour cette année est de 40 (Quarante) places.

Ce mastère est ouvert aux étudiants titulaires des diplômes dans les spécialités à forte composante Informatique comme la licence en Informatique, Informatique Multimédia, Informatique de Gestion ou équivalents.

Le déroulement du concours se fera en deux phases :

- **Première phase : Inscription et sélection des candidats.** Cette phase est ouverte à tous les étudiants. Elle se fera EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site <http://www.isa2m.rnu.tn/concours/master-recherche-imd> du **12 au 18 juillet 2018**. A la fin de cette étape, 100 (CENT) candidats seront sélectionnés pour participer à la deuxième phase du concours. La sélection des candidats se fera selon une formule de calcul de score qui est disponible sur le site d'inscription.
- **Deuxième phase : Dépôt des dossiers de candidature.** Les candidats sélectionnés à la fin de la première phase, seront informés par mail pour les inviter à déposer, durant la période du **20 au 23 juillet 2018**, auprès des services de scolarité de l'ISAMM, un dossier de candidature contenant obligatoirement les pièces suivantes (tout dossier incomplet sera rejeté au moment du dépôt) :
 - Copie certifiée conforme de l'attestation du baccalauréat.
 - Copie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat.
 - Copie certifiée conforme du diplôme de licence ou de la maîtrise.
 - Copies certifiées conformes des relevés de notes de la première, deuxième et troisième année pour les candidats titulaires d'une licence.
 - Copies certifiées conformes des relevés de notes de la première, deuxième, troisième et quatrième année pour les candidats titulaires d'une maîtrise.
 - Copie de la carte d'identité nationale.
 - Une photo d'identité.
- **Troisième phase : Entretien.** Les candidats sélectionnés à la fin de la deuxième phase pourraient être invités à un éventuel entretien.



DATES IMPORTANTES :

- *12 juillet 2018* : début de la période d'inscription en ligne.
- *18 juillet 2018 à minuit* : fin de la période d'inscription en ligne.
- *19 juillet 2018 à 10h du matin* : notification par mail, mise en ligne et affichage de la liste des candidats sélectionnés durant la première phase.
- *20 - 23 juillet 2018 jusqu'à midi* : dépôt des dossiers en format papier pour vérification.
- *30 juillet 2018* : notification par mail, mise en ligne et affichage de la liste finale des candidats sélectionnés pour une inscription au mastère IMD au titre de l'année universitaire 2018-2019.
- *01 - 10 Aout 2018* : confirmation sur site de l'inscription au mastère IMD.

Pour plus d'information, veuillez contacter la direction à l'adresse mail :

imd.isa2m@gmail.com

بلاغ فتح الترشيحات للتسجيل بماجستير بحث في "الإعلامية: إعلامية الملتيميديا واتخاذ القرار" دورة : 2018-2019

يعتزم المعهد العالي لفنون الملتيميديا بمنوبة تنظيم مناظرة بالملفات لقبول 40 طالبا للتسجيل بماجستير بحث في الإعلامية : إعلامية الملتيميديا واتخاذ القرار (Mastère de recherche en informatique: Informatique Multimedia et Décisionnelle) خلال السنة الجامعية 2018-2019.

(1) شروط المشاركة:

تقبل ترشيحات الطلبة المحرزين على شهادات في اختصاص الإعلامية كالشهادة الوطنية للإجازة الأساسية في الإعلامية أو في الإعلامية والملتيميديا أو الاعلامية والتصرف أو ما يعادلها.

(2) ملف الترشيح:

- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية،
- نسخة مطابقة للأصل لشهادة البكالوريا وللشهادة الجامعية المتحصل عليها،
- نسخ مطابقة للأصل لبطاقات كشوف الأعداد الخاصة بالبكالوريا وبمختلف السنوات الجامعية،
- صورة شمسية

(4) الروزنامة:

- 12 جويلية: بداية التسجيل على موقع الواب <http://www.isa2m.rnu.tn/concours/master-recherche-imd>
- 18 جويلية منتصف الليل: نهاية التسجيل على موقع الواب.
- 19 جويلية 10 صباحا: التصريح بقائمة المترشحين المقبولين مبدئيا.
- 20-23 جويلية إلى غاية منتصف النهار: ايداع الملفات الورقية للمترشحين المقبولين.
- 30 جويلية: التصريح بالقائمة النهائية للمترشحين المقبولين
- 01-10 أوت: تأكيد قبول التسجيل عبر موقع الواب.

Critères de Sélection des Candidats aux Concours d'accès
Au master de recherche de l'ISAMM
Informatique Multimédia et Décisionnelle (IMD)

A/ Instauration d'un score global qui sera attribué à chaque étudiant et qui correspond à la somme de deux notes : score 1 et score 2.

$$\text{Score global} = (\text{Score 1} + \text{Score 2}) * C$$

Le score global est calculé sur la base de **165** points.

Le score 1 est calculé sur la base de **125** points.

Le score 2 est calculé sur la base de **40** points.

a) Score 1 : Ce score est calculé de la manière suivante :

$$\text{Score 1} = 0,3 M + 0,7 R + B1 + B2$$

Où :

- **M** est fonction de **Mg** qui est la moyenne générale durant les deux premières années de la formation de la licence (système LMD). Avec :

$$\begin{array}{ll} M = 100 & \text{si } Mg \geq 15 \\ M = 20 (Mg - 10) & \text{si } 10 < Mg < 15 \\ M = 0 & \text{si } Mg \leq 10 \end{array}$$

- **R** est un paramètre lié aux rangs du candidat durant sa formation de la licence (système LMD). Il est calculé comme suit :

$$R = (1/n) \sum Ri \quad (\text{où, } n = 2)$$

$$\begin{array}{l} Ri = 100 - (700ri)/3 \quad \text{pour } ri \leq 0,3 \\ Ri = 0 \quad \text{pour } ri > 0,3 \end{array}$$

Où, **ri** est défini pour chaque année d'études de la manière suivante :

$$ri = (\text{rang} - 1) / \text{Effectif}$$

Remarque : *On ne tient compte que des deux premières années de formation.*

- **B1** représente la bonification de l'âge du candidat. Avec :

$$\begin{array}{ll} B1 = 5 & \text{Si } \text{l'année de naissance} \geq \text{l'année des concours} - 22 \\ B1 = 0 & \text{Si } \text{l'année de naissance} < \text{l'année des concours} - 22 \end{array}$$

- **B2** représente la bonification du BAC. Avec :

B2 = 20	si	moyenne du bac ≥ 16
B2 = 15	si	$16 > \text{moyenne du bac} \geq 14$
B2 = 10	si	$14 > \text{moyenne du bac} \geq 12$
B2 = 5	si	$12 > \text{moyenne du bac} \geq 11$
B2 = 0	si	moyenne du bac < 11 ou session de contrôle

b) **Score 2** : Le calcul du score 2 sera fait comme suit :

$$\text{Score 2} = ((\text{MM} + \text{MA}) / 2) + \text{FA}$$

- **MM** : La moyenne des notes obtenues au cours des dernières années (1^{ère} et 2^{ème}) en Mathématiques.
- **MA** : La moyenne des notes obtenues au cours des dernières années (1^{ère} et 2^{ème}) en Algorithmique et programmation.
- **FA** : La moyenne des notes obtenues au cours des dernières années (1^{ère} et 2^{ème}) en Français et en Anglais.

Le score 2 est au maximum égal à 40 points.

c) le facteur multiplicatif **C** est calculé comme suit :

$$C = \text{RD} - \text{PC}$$

- **RD** facteur dépendant du nombre d'années de redoublement après le BAC avec :

RD=1	Si nombre d'années de redoublement = 0
RD=0,8	Si nombre d'années de redoublement = 1
RD=0,6	Si nombre d'années de redoublement = 2
RD=0,4	Si nombre d'années de redoublement = 3 ou plus

- **PC** facteur dépendant du nombre d'admis en sessions de contrôles, avec :

PC = 0	Si nombre d'admis en sessions de contrôles = 0
PC = 0,1	Si nombre d'admis en sessions de contrôles = 1
PC = 0,2	Si nombre d'admis en sessions de contrôles = 2
PC = 0,3	Si nombre d'admis en sessions de contrôles = 3

B/ Les critères de sélection et la procédure de calcul des scores adoptés seront affichés publiquement et ceci avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature.

C/ Le score total obtenu ainsi que le score du dernier candidat admis seront affichés et communiqués aux différents candidats.